

Nantes, le 20 juin 2022

Hôtel de Ville de Saint-Herblain  
**M. Bertrand AFFILE**  
2, rue de l'Hôtel-de-Ville  
BP 50167  
44802 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Objet : Sauvegarde du circuit de moto-cross de Saint-Herblain

Courrier Recommandé avec Avis de Réception

Copies :

Mme Marine DUMERIL - adjointe aux Sports de la ville de Saint-Herblain  
Préfecture de la Loire-Atlantique  
Presse départementale  
Site internet de la FFMC 44  
FFMC Nationale  
MOTOMAG  
M. Corentin MARTINEAU - Président du MTTH  
FFM (Fédération Française de Motocyclisme)  
Mme Amélie OUDEA-CASTERA - Ministre des Sports

Monsieur le Maire,

Nous avons été informés par le Moto Tout Terrain Herblinois (MTTH) de votre décision unilatérale de lui retirer l'accès au circuit mis à sa disposition depuis 1982 pour un usage de motos tout-terrain loisir, entraînement et compétition.  
Le MTTH est sommé de quitter le circuit en novembre 2022 sans qu'aucune alternative ne lui soit proposée.

Cette décision surprenante est, à sa connaissance, non motivée ou la raison de cette décision ne lui a pas été communiquée. Le MTTH n'a reçu aucune explication factuelle, étayée et officiellement enregistrée, après délibération, par la municipalité.

Compte-tenu de l'historique du site du circuit ; une ancienne décharge publique simplement recouverte de terre et située dans une zone industrielle classée SEVESO, donc non exploitable pour de l'urbanisation, nous vous demandons quels sont les projets concernant ce terrain qui justifient votre décision.

Nous soulignons le travail réalisé par le MTTH tant sur le plan sportif que celui social avec l'encadrement de jeunes par la pratique d'un sport mécanique, le respect de ses règles,

**Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique**

C/o Mutuelle des Motards

Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - Tél. : 06 63 81 67 34

E-mail : [ffmc44@ffmc.fr](mailto:ffmc44@ffmc.fr) - Site internet : <http://www.ffmc44.org>

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

complétant ainsi la démarche de la FFMC 44 en prévention routière.  
Comment peut-on supprimer une telle structure par laquelle ses bénévoles font de la prévention et créent du lien social, une structure qui réussit à impliquer de nombreux jeunes dans le bénévolat ?  
Préférez-vous prendre le risque de voir se développer encore un peu plus la pratique du rodéo urbain dans votre commune au détriment de la sécurité et du calme de vos concitoyens ?

Par le passé et récemment encore, vous avez pu constater la mise en valeur de votre commune et de la métropole par les compétitions, de haut niveau et d'écho européen, organisées chaque année par les responsables du MTTH. Le 09 et 10 avril dernier, le MTTH a accueilli 350 pilotes et environ 7000 spectateurs ... ce qui a forcément eu des retombées économiques sur la ville (hôtel, restauration, ...).  
Quelle commune peut se priver d'un tel événement d'envergure européenne, facteur de dynamisme notamment pour ses commerces ?  
De plus, le travail des bénévoles lors de cette compétition a permis d'offrir aux habitants un spectacle gratuit qui, si cette compétition avait été organisée par une entreprise privée aurait été budgété à plus de 50 000 Euros sans aucune subvention de la mairie ou autres institutions.

**La FFMC 44 soutiendra toutes démarches du MTTH visant à sauvegarder cet équipement sportif exceptionnel porteur de cohésion sociale.**

Nous sollicitons donc une audience rapidement avec vous afin que vous apportiez des réponses à nos légitimes interrogations.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations motardes.

Denis CHAIMBAULT  
Coordinateur FFMC 44  
Tél. : 06 63 81 67 34

**Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique**  
C/o Mutuelle des Motards

Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - Tél. : 06 63 81 67 34  
E-mail : [ffmc44@ffmc.fr](mailto:ffmc44@ffmc.fr) - Site internet : <http://www.ffmc44.org>

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la